

La presse écrite aux premières heures de la postcolonie gabonaise : témoin et actrice des mutations socio-politiques (1961-1968)

Serge MBOYI BONGO,
Maître-Assistant (CAMES)
Université Omar Bongo
Département d'histoire et archéologie
mboyibongos@gmail.com

Résumé

Les premières heures de la postcolonie gabonaise se définissent comme des temps de structuration institutionnelle marquée par la quête d'un modèle politique approprié au nouvel État. Face à d'autres projets de constitution, c'est finalement le présidentielisme qui s'impose à tous, par la volonté autocratique d'un homme, Léon Mba qui, passant outre les dispositions constitutionnelles, établit par la force ce régime auquel il tenait tant. Toute chose qui affecte le fonctionnement des institutions, y compris la presse écrite, conduisant à un immobilisme explosif. Dans ses désirs autocratiques, le nouveau pouvoir s'appuie fortement sur une presse acquise à sa cause, reléguant au silence toute autre forme d'expression publique jugée subversive. Bientôt l'unique voix discordante ne vient plus que de la seule presse basée à l'étranger.

Mots-clés : Presse écrite - postcolonie gabonaise - témoin - actrice - mutations socio-politiques.

The written press in the early days of the Gabonese postcolony: witness and actor of socio-political changes (1961–1968)

Abstract

The first hours of the Gabonese postcolony are defined as times of institutional structuring marked by the quest for a political model appropriate to the new state. Supported by parliamentarism by various constitution projects, it is ultimately presidentialism that is imposed on everyone, by the autocratic will of a man, Léon Mba who, bypassing the constitutional provisions, establishes by force this regime to which he held out so much. Anything that affects the functioning of institutions, including the written press, leading to explosive standstill. In his autocratic desires the new power relies heavily on a press won over to its cause, relegating to silence any other form of public expression deemed subversive. Soon the jarring voice came only from the one press based abroad.

Keywords: Written press - Gabonese postcolony - witness - actress - socio-political changes.



Introduction

Après la proclamation de l'indépendance du Gabon, l'un des enjeux du nouvel État est la détermination de son régime politique. Ce dernier induit la mise en place d'institutions fortes susceptibles de répondre aux aspirations du peuple (M. Delsione Ovoundaga, 2019, P3). De cet enjeu va pourtant naître une véritable crise institutionnelle au sommet de l'État, qui laisse transparaître des velléités personnelles des différents acteurs politiques portés par une obsession de contrôle totale du pouvoir. Il en est ainsi de la volonté présidentialiste de Léon Mba d'une part et le rejet de ce système politique jugé inadapté au jeune État, y compris par des membres de sa propre famille politique dont Indjendjet Gondjout, d'autre part (W. A. Ndombet, 2009). Cette crise traduit la difficile «transmission de l'État colonial» à une élite locale qui peine à s'approprier et pérenniser les mécanismes de gestion démocratique et pluraliste hérités de l'État colonial. L'obsession d'un présidentialisme affichée par Léon Mba et les crispations qui en découlent génèrent un réel immobilisme dans le fonctionnement institutionnel du jeune État, au-delà du seul cadre politique.

En effet la volonté de contrôle de l'ensemble des leviers du pouvoir de la part de Léon Mba, encore plus marquée après le coup d'État militaire de février 1964 (M. Nsole Biteghe, 1990; W. A. Ndombet, 2009) réduit considérablement l'espace public à l'affirmation de la pensée unique, aussi bien dans le domaine politique que dans les outils qui animent ce champ politique et le fonctionnement de l'État au quotidien telle que la presse dans son ensemble et surtout la presse écrite. Le niveau de la psychose qui s'empare du chef de l'État est alors tel que «[...]

sous la pression de certains éléments, le président Léon Mba paraît décidé à mener la guerre à tout ce qui n'est pas Bloc Démocratique Gabonais (BDG)¹. Par décret il s'arroge le droit de suspendre et même de révoquer les fonctionnaires [...]» (J. Lacouture, 1964, p. 3). Pierre Biarnes évoque l'idée «qu'une épuration systématique de tous les éléments de l'administration favorables à l'opposition avait été brutalement déclenchée» (P. Biarnes 1980, p. 353). Ceci sonne comme une fin prononcée du débat démocratique hérité de l'État colonial, avec pour corollaire la fin d'une presse pluraliste, de toutes sensibilités politiques, qui a animé le débat politique jusqu'à l'accession à l'indépendance².

La presse écrite peut s'entendre ici comme l'ensemble des moyens de diffusion de l'information par l'écrit. À ce titre elle englobe les quotidiens, les publications périodiques et les revues, qui permettent à l'Homme de partager sa vision de la société, son mode de vie, ses expériences. C'est « *un lieu où s'expriment les valeurs du groupe social, en particulier ses opinions...* » (P. Le Floch et N. Sonnac, 2013); un espace de rencontre de différents acteurs de la société. Sous d'autres aspects, elle apparaît aussi comme un «élément d'inter-indépendance entre les acteurs politiques et la population» (A. Lenoble et A. -J. Tudesq, 2008, p.53). À ce dernier titre, elle peut, très vite, se muer en un appareil idéologique au service d'un pouvoir, fût-il politique (S. Moundouga, 2018, p.8). Elle en devient un levier important dans l'édification ou la consolidation d'un système politique par la diffusion d'une idéologie auprès des masses. Et c'est à ce titre que son rôle dans les premières heures de la post colonie, où les plus hautes autorités du nouvel État s'emploient à la fois à la structurer rationnellement et à en faire un instrument de relais d'idées et de contrôle des masses, nous intéresse.

Le choix porté sur cette presse écrite peut être justifié par le fait

1. Parti dont il était membre et qu'il codirigeait avec Paul Marie Gondjout.
2. Il s'agit d'une presse libre, se présentant sous le statut officiel d'organe de communication rattaché à chacune des formations politiques qui animent le débat dans la colonie. On peut citer l'Effort Gabonais, Gabon d'Aujourd'hui et bien d'autres titres.

qu'à la difficulté avérée d'avoir accès aux données visuelles et sonores archivées, faute de réelles politiques de conservation, il paraît plus aisé de disposer d'éléments, de fragments de presse écrite de cette époque à travers les archives de la Bibliothèque de France et de celle du Gabon, ainsi que les archives familiales de certains acteurs politiques de cette époque tels que Jean Hilaire Aubame et Léon Mba.

Au regard de ce qui précède, comment la presse écrite accompagne-t-elle les mutations socio-politiques dans les premières heures de la postcolonie gabonaise ?

La réponse à cette interrogation induit l'examen d'éléments qui rendent compte du rapport de la presse écrite au pouvoir naissant de Léon Mba qui fait suite à l'autorité coloniale. Il s'agit de voir l'évolution du statut de la presse en lien avec les événements politiques qui marquent la vie de la postcolonie gabonaise, à ses premières heures ; lesquels événements impactent peu ou prou le fonctionnement de certaines institutions dont la presse.

Le cadre chronologique choisi est 1961-1968. L'année 1961 marque le début du fonctionnement réel des institutions postcoloniales par la mise en place du premier gouvernement de la République, après les élections couplées³ du 12 février 1961 qui portent Léon Mba à la tête du pays, en qualité de Président de la République. Dans ce processus d'autonomisation, la presse écrite locale se structure également par le passage d'une presse d'inspiration coloniale à une presse nationale gabonaise. L'année 1968, quant à elle, marque un tournant majeur dans la vie du jeune État par l'adoption officielle d'un régime monopartiste et la création du Parti Démocratique Gabonais qui incarne désormais ce monolithisme politique imposé par le successeur et héritier de Léon Mba, Albert Bernard Bongo. Avec la disparition du pluralisme politique ayant marqué les premières années de la postcolonie s'impose une «dictature de la pensée unique» qui, par définition, ne peut s'accommoder de la diversité d'opinion

3. Présidentielles et législatives.

qu'incarnerait une presse plurielle. À ce niveau également, le monolithisme s'impose.

La réalisation d'une telle étude induit l'examen de sources diverses dont les coupures de journaux de l'époque, encore accessibles grâce à *Gallica*, le site numérique de la Bibliothèque de France, ainsi que les Archives Nationales du Gabon. À celles-ci, il faut associer une bibliographie abondante sur les questions politiques de l'époque qui, en filigrane, abordent indubitablement la situation de la presse écrite.

Ce travail se subdivise en trois parties dont la première décrit la situation politique dans la postcolonie gabonaise immédiatement après l'indépendance. La deuxième évoque le rôle évolutif de la presse écrite. La troisième partie traite d'une presse « étrangère » porteuse des idées de liberté et de diversité.

1.1. L'obsession autocratique de Léon Mba, source d'instabilité institutionnelle

L'accession à la souveraineté internationale le 17 août 1960 affirme définitivement la gestion autonome du territoire par les autochtones, l'élite locale essentiellement faite d'évolués (C. Messi Me Nang, 2005). C'est à ce titre que cette indépendance redéfinit profondément les enjeux politiques locaux par la réorientation du combat politique : les formes de luttes n'intègrent plus le colonisateur comme adversaire. L'adversité politique oppose désormais les élites locales dans la quête du pouvoir, mais aussi les administrés, les populations, aux administrateurs, les « évolués ». C'est dans cette perspective que naît le débat sur le régime politique à appliquer au nouvel État, ainsi que la prééminence des institutions, très marqué dans ces premières années après l'indépendance. Ce débat est principalement porté par deux figures dominantes du BDG : Paul Marie Gondjout, secrétaire général du BDG et président de l'Assemblée législative et Léon Mba, secrétaire général adjoint du BDG et Premier ministre

(W.A. Ndombet, *op. cit.*)⁴. Le premier cité est plutôt favorable à un régime parlementaire qui confère une réelle souveraineté au peuple par l'exercice de la démocratie représentative. Le Premier ministre Léon Mba quant à lui, conscient des difficultés de la mère patrie la France avec le parlementarisme, porte son choix sur un présidentielisme fort comme régime politique, afin d'asseoir, selon lui, l'autorité du chef. Il se défend en ces termes :

Séparation stricte et équilibrée des pouvoirs dans laquelle le pouvoir exécutif appartient au président élu au suffrage universel quasi direct. Ainsi, le président de la République ne peut être renversé. Il dispose de larges pouvoirs, notamment celui de nommer et révoquer les ministres. Dans l'absolu l'Assemblée ne peut mettre en cause la responsabilité du président de la République et, inversement, il ne dispose que de peu de moyens de contrainte à son égard [...] (J. F. Owaye, 2015, p. 93).

Son adversaire de fait, associé à celui d'antan, Jean Hilaire Aubame, prônaient tout au contraire pour un régime parlementaire pour lequel :

Le gouvernement est politiquement responsable devant le parlement, qui peut faire l'objet d'une dissolution par l'exécutif ; il pose le principe d'une séparation souple (les deux pouvoirs ont les moyens d'action réciproques) et équilibrée [...]. Dans ce régime, le Gouvernement est politiquement et collectivement responsable devant l'Assemblée, qui peut le renverser par une motion de censure. Le Gouvernement doit donc disposer de la confiance de la majorité de parlementaires. L'Exécutif, à qui incombe la tâche de nommer le chef du Gouvernement, incarne la continuité de l'État. La conduite de la politique nationale incombe au chef du gouvernement et ses ministres, sous le contrôle de l'Assemblée parlementaire [...] (J. F. Owaye, *op. cit.*, p. 93).

4. Citant la synthèse générale pour le mois de septembre 1960 (p1) de la Haute Représentation de la France au Gabon en ces termes : «À quelques jours de la session parlementaire qui s'ouvre constitutionnellement le 02 octobre, une grande incertitude continue de régner sur les institutions définitives que le pays va se donner et sur la place qu'occuperont à l'intérieur de celles-ci le Premier ministre (Léon Mba), son rival M. Aubame et M. Paul-Marie Indjendjet Gondjout, théorique et dangereux ami politique de Léon Mba».

L'alliance politique entre ces deux leaders est ainsi mise à mal par leurs velléités personnelles. En réponse à ces postures divergentes, deux projets de constitution, portés par les deux partis majoritaires à l'Assemblée Nationale représentés, le Bloc Démocratique Gabonais et l'Union Démocratique et Sociale Gabonaise, sont soumis à l'appréciation du parlement (W. A. Ndombet, *op. cit.*, p.170). Les deux penchent pour le principe d'un régime parlementaire, ainsi que l'affirme W.A. Ndombet (*Ibid*) :

[...] deux projets étaient soumis, dès l'ouverture des travaux, par le Président de l'Assemblée Nationale, Paul Indjendjet Gondjout : l'un rédigé par le BDG et l'autre par l'UDSG. Tous les deux préconisaient un régime parlementaire classique avec séparation des fonctions de Chef de l'État et de Gouvernement [...].

Aussi, quand le projet présenté par Gondjout acquiert l'approbation des élus, Léon Mba semble particulièrement contrarié. Ce qui pourrait justifier les événements enregistrés dans la nuit du 17 au 18 novembre durant laquelle Léon Mba met aux arrêts un certain nombre d'élus sans tenir compte de leur immunité parlementaire pourtant clairement définie dans la constitution de 1959⁵. Ces arrestations concernent ses adversaires politiques, principalement issus de son bord politique, le BDG : le président de l'Assemblée législative Paul Marie Gondjout, le questeur Luc Ivanga, les députés Maurice Sossa Simawango et Victor Djabouéni et enfin Simon Augé (G. Rossatanga-Rignault, 2000). Quelques semaines plus tard, Léon Mba dissout l'Assemblée par un décret-loi⁶. Dans sa volonté d'imposer à tout prix un présidentielisme fort, Léon Mba semble avoir bénéficié

5. Définie par la constitution du 19 février 1959, en son article 8 du titre 2 qui stipule «Aucun Député ne peut être poursuivi, arrêté, détenu ou jugé à l'occasion des opinions ou vote émis par lui dans l'exercice de ses fonctions. Aucun Député ne peut, pendant la durée des sessions, être poursuivi ou arrêté en matière criminelle ou correctionnelle qu'avec l'autorisation de l'Assemblée, sauf le cas de flagrant délit ». Archives Nationales du Gabon (ANG, carton 523, *Journal Officiel de la République Gabonaise*, septembre 1960).

6. Loi décret N° 3P/PM du 7 janvier 1961, *Journal officiel de la République Gabonaise*, p. 3.

de quelques soutiens, dont le Prince Birinda qui affirme alors ce qui suit en soutien au Premier ministre : « qui dit Gabon dit Léon Mba, car, le Gabon n'est qu'un agrégat dont Léon Mba est le pivot »⁷. Pour lui en effet, il ne faisait aucun doute que le Premier ministre était l'homme de la situation, capable d'entrevoir le développement socio-économique et l'unité nationale du pays.

Outre ces soutiens politiques mineurs, Léon Mba entreprend de rendre son projet de présidentialisme légitime à la faveur d'une campagne de presse très orientée. Il s'appuie principalement sur le journal *L'Union Gabonaise*, proche de sa formation politique et dans lequel il semble bénéficier de nombreux sympathisants. Cette stratégie visait sans nul doute à rallier le plus grand nombre à sa cause, lui qui n'a, les échéances précédant l'indépendance, jamais su se construire une image de leader incontestable. Fort de ces éléments, Léon Mba peut affirmer de manière péremptoire ce qui suit : «[...] Je ne tolérerai plus la démagogie de quelques factieux irresponsables qui sont restés sourds jusqu'ici à mes avertissements bienveillants »⁸. Sans doute se sent-il plus rassuré quant à la poursuite de son projet politique d'instauration du présidentialisme tant souhaité. Et il sait compter sur une union circonstancielle avec son ennemi d'hier, Jean Hilaire Aubame de l'UDSG, pour se tailler une place confortable à la tête de l'État sans nécessairement compter sur le soutien des cadres de sa formation politique, le BDG, qui se sont montrés de plus en plus distants au regard d'un Premier ministre aux ambitions autocratiques.

Ainsi, Léon Mba pense-t-il tirer profit d'une situation politique a priori en sa défaveur en réalimentant des sentiments et stratégies politiques pré-indépendances et fondés sur une union sacrée de toutes les forces politiques de la nation dans la direction des affaires de l'État postcolonial. En effet, dans le programme de l'UDSG déjà, le directoire avait inscrit prioritairement de

7. ANG, carton 523, *Journal des débats à l'Assemblée Législative*, octobre 1960.

8. ANG, carton 523, *Journal des débats, op.cit.*, Intervention de Léon Mba, octobre 1960.

rassembler tous les Gabonais au sein d'un même parti⁹. Dans la même veine, le projet de rassemblement des forces politiques nationales est évoqué par l'UDSG et le PUNGA «[...] dans le courant de juillet 1960, alors que les indépendances n'étaient pas encore faites, l'UDSG et le Parti de l'Unité Gabonaise demandent [la tenue] d'une table ronde avec le BDG pour examiner la possibilité de réaliser l'union nationale [...]» (M. Nsole Biteghe, 1990, p.50).

Cette volonté de regroupement de toutes les forces vives de la nation autour d'un objectif commun, qui reste tout de même à contextualiser, sera ravivée par Léon Mba au moment de l'indépendance, dans le seul but d'en faire un outil de son ascension politique. C'est le sens de cette union circonstancielle avec Jean Hilaire Aubame afin de présenter, aux élections du 12 février 1961, un candidat unique à la présidentielle, puis une liste d'union nationale conduite par l'alliance improbable Jean Hilaire Aubame/Léon Mba aux élections législatives. De cette manière Léon Mba se savait en meilleure posture dans sa marche vers la magistrature suprême. Et on peut affirmer que cette union de circonstance fut un pari politique d'ampleur pour Léon Mba. La coalition formée entre les deux ennemis d'hier devait connaître un grand succès. En effet, l'absence d'adversité entre les deux et la condition du vote obligatoire sous peine d'amende leur ont permis d'obtenir plus de 95 % des voix (H. Essono Mezui, 2006, p. 267). A la suite Léon Mba rendait public, le 21 février 1961, le gouvernement issu de ces élections. Il était constitué de 15 membres dont cinq (5) issus de l'UDSG notamment Jean Hilaire Aubame, Jean Marc Ekoh, Yves Evouna, François Meyet, Étienne Bougougou¹⁰.

Cette composition surprenante n'a été rendue possible que par le génie politique d'un homme : Léon Mba. C'est lui qui, ayant l'Assemblée acquise à sa cause grâce à l'union circonstancielle opérée habilement avec ses adversaires d'hier, pouvait se prévaloir

9. Jean Marc Ekoh, entretien du 8 novembre 2019.

10. Mémorial du Gabon 1960-1964, p. 60-61.

d'être la clef de voûte de toutes les institutions (W. A. Ndombet, *op. cit.*, p.76). Une fois de plus, et certainement de trop, Jean Hilaire Aubame venait de se faire duper ; ce malgré sa présence au-devant de la scène. Il s'était en effet engagé dans une association qui profitait, semble-t-il, davantage à Léon Mba qu'à sa personne. La prééminence de Léon Mba, dans ce jeu politique, était renforcée par la nouvelle constitution de la République de février 1961. Il devenait ainsi le nouvel « homme fort » du pays, et confortait la prédominance du BDG dont il tenait progressivement les rênes, sur l'ensemble des institutions. Cette mainmise du BDG est également perceptible à l'échelle des médias, dans le milieu de la presse écrite notamment.

En effet, il semble qu'à partir de ce moment-là, l'aura du BDG déteint fortement sur les lignes éditoriales des organes de presse qui se font le relais de son idéologie, ou plutôt de la pensée de son homme fort du moment, Léon Mba. On constate une orientation du discours de la presse en faveur du régime en place. Aucun espace de débat contradictoire n'est offert. Dans ce processus, de nombreux auxiliaires de commandement sont utilisés pour interdire tous les articles ou tracts diffusant des analyses opposées¹¹. Dans le même élan, des adhésions massives au BDG de nombreuses personnalités de toutes les couches de la société étaient observées. Le journal *L'Effort Gabonais*, jugé proche du pouvoir par sa ligne éditoriale, s'était fait le principal relais de ce projet en publiant les témoignages de ralliement au BDG :

[...] nous avons décidé de publier dans ce présent numéro et dans les suivants les noms des personnalités ayant donné leur adhésion au BDG et ayant rallié le parti de la sagesse et du travail fructueux¹². Il en est ainsi de Jean Jacques Boucavel qui reconnaît en Léon Mba la lucidité d'avoir initié ce projet à un moment « où une confusion politique risquait de compromettre gravement les destinées du pays¹³.

11. ANG, Présidence de la République 1845, fiches des activités des neuf provinces, Région du Woleu-Ntem, District de Minvoul, fiche d'activité du mois de novembre 1963, p. 2.

12. *L'Effort Gabonais*, semaine du 09 au 16 mai 1963, p. 3.

13. *Ibid.*, p. 3.

Puis d'ajouter :

[...] deux ans de coopération et de compréhension mutuelle ont prouvé d'une façon éloquente que les Gabonais en se regroupant autour de vous, avaient choisi la meilleure voie à suivre : celle de la sagesse [...] c'est pourquoi, Monsieur le Président de la République vous pouvez désormais compter sur moi¹⁴.

Au-delà des ralliements d'éléments venant de formations politiques autres, on note des lettres de confirmation des membres du BDG qui réaffirment ainsi leur soutien à la politique du président de la République. Il en est ainsi de François Meyé qui déclare que « la seule voie de sagesse pour tous les gabonais d'origine et d'adoption consiste à se rassembler au tour de son excellence M. le président Léon Mba »¹⁵.

C'est dans cette dynamique qu'émerge subtilement l'idée d'un parti unique, émise par Léon Mba. Toutefois, si son principe n'est pas contesté par l'élite politique, la dénomination dudit parti et son directoire posent problème. Pour Léon Mba, il était nécessaire de conserver la dénomination BDG en l'état. Il croyait en la prééminence de cette formation sur l'ensemble du paysage politique national (W. A. Ndombet, *op.cit.* p. 178). Par ailleurs, il croyait en « la confiance internationale dont on le créditait » (W.A. Ndombet, *ibid*). Cette position de Léon Mba ne semblait pourtant pas trouver l'approbation de Jean Hilaire Aubame et des autres opposants. Car pour le groupe des Udegistes et les leaders du PUNGA, il était nécessaire de dissoudre tous les Partis existants afin d'en créer un nouveau. De fait le projet porté par Léon Mba de regroupement de l'ensemble des forces politiques au sein d'un parti unique, le BDG, était voué à l'échec. Chose inacceptable aux yeux de Léon Mba.

En effet il semble que l'échec de ce projet ait ouvert la voie à une purge au sein du gouvernement d'union nationale précédemment mis en place à la faveur de la coalition circonstancielle tantôt évoquée. Les ministres issus des formations de l'opposition

14. *Ibid.*

15. *Idem.*

étaient ainsi évincés, marquant un coup d'arrêt au projet d'union nationale, tel que défendu par Léon Mba. À vrai dire, ce rassemblement circonstanciel était voué à l'échec, car la seule existence de ce gouvernement d'union nationale était source de critiques diverses et d'inquiétudes quant à la bonne marche des affaires de l'État. Ainsi la revue *Énergies Syndicales*, publiée par l'Institut Syndical de Coopération Technique Internationale de Paris, attirait déjà l'attention de la classe politique et des masses syndicales sur le fait que

les principes de démocratie sont bafoués par les gouvernements à parti unique et les régimes autoritaires dont les tracasseries policières et la vie du luxe des dirigeants suscitent un désir de révolte¹⁶.

Il s'agit d'un organe de presse publié par la section information de l'Institut syndical de coopération technique internationale qui a vocation à entretenir le lien du syndicalisme entre les syndicats naissants des anciennes colonies et ceux dont ils se sont inspirés en métropole, du temps des colonies. C'est à ce titre que, dans un élan d'internationalisation du combat syndical cet organe, basé à Paris, peut émettre un avis sur la question démocratique et la condition des masses syndicales dans les ex-colonies (F. Blum, 2013).

Ainsi, aux premières heures de son existence la postcolonie gabonaise apparaît-elle comme un espace instable, ballotté entre les ambitions personnelles de ses plus hautes autorités dans le choix du système politique approprié pour ce jeune État qu'est alors le Gabon. Dans cette querelle de pouvoirs, la presse affiche un rôle de relais des idées politiques en aidant à la structuration du jeu politique et l'édification du nouvel État. Elle est alors une pure émanation de la presse coloniale, mais, bientôt, les autorités politiques du jeune État vont s'atteler à lui façonner un statut national par la mise en place de quelques structures administratives dédiées à sa gestion.

16. ANG, Présidence de la République 1845, Fiches des activités des 9 provinces. Rapport de synthèse de la région de l'Ogooué Maritime. Novembre 1963.

1.2. Du besoin de structurer la presse locale aux premières heures de la post colonie

Les premières heures de la postcolonie gabonaise sont marquées du sceau de la démocratie et du multipartisme. La souveraineté est alors dévolue au peuple à qui incombe le choix de ses dirigeants à la faveur d'élections libres et transparentes. Dans cette organisation, le rôle de la presse se trouve exacerbé en qualité de relais des idées et programmes politiques, un outil de gouvernance tel que l'affirme B. du Granrut en ces termes :

Pour exprimer son vote, sous quelque forme que ce soit, le citoyen doit être informé : – informé sur les problèmes auxquels son pays est confronté, sur les solutions à y apporter, c'est-à-dire sur les programmes des partis ; — informé aussi, sur la personnalité des éventuels élus et leur capacité à gouverner. (...) Cette information sera nécessairement diffusée par la voie de la presse, prise bien entendu dans son sens le plus large et le plus moderne, c'est-à-dire par la presse écrite, par la radio, par la télévision hertzienne, et par le câble, sans oublier la voie du satellite. (B. du Granrut, 1995, p. 134).

Dans cette perspective, prenant le contre-pied des acquis coloniaux d'une presse libre et plurielle, les nouvelles autorités postcoloniales s'attellent à structurer la presse postcoloniale dans son ensemble.

Il en est ainsi de la création de l'Agence Gabonaise d'Informations (AGI) qui fait suite à la promulgation du décret-loi 26/60 du 08 juin 1960¹⁷. Celle-ci remplace l'Agence Française de Presse (AFP). Dans la même veine, quelques mois plus tard, un décret-loi abrogeant la loi 26/60 du 08 juin 1960 en son article premier, est pris. Il fait place à la loi n° 17 du 26 décembre 1960 qui renforce les prérogatives de l'AGI. Ainsi, cette Agence est placée sous la tutelle du Ministère de l'Information. La nouvelle loi, associée au décret n° 36/PM du 27 janvier 1961 relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Agence Gabonaise d'Informations, lui confèrent le statut d'établissement à caractère industriel et

17. *Journal officiel de République Gabonaise*, 15 janvier 1960, p. 54-55.

commercial, doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière. Ce même décret précise que la collecte des nouvelles, en partenariat avec l'AFP, lui est exclusivement réservée. Il lui revient de distiller ces informations auprès des différents organes de presse. Dans le même temps, le quotidien d'informations *Gabon Matin*, alors considéré comme la voix officielle en matière de presse écrite, lui est étroitement rattaché; de manière à ce que ce bulletin officiel dispose de la primeur de l'information. Ce dernier, au service de la nouvelle administration, doit porter à la connaissance du public l'ensemble des informations liées à l'actualité politique, socio-économique et sportive du pays. Dans ses dépêches, il ne doit émettre aucune opinion.

Le quotidien *Gabon Matin*, dans ce rôle de porte-parole officiel de la politique gouvernementale, est associé à quelques autres organes de presse écrite, dont *Patrie Gabonaise* qui est la nouvelle appellation de l'organe du BDG depuis 1961. Édité à Paris, ce journal est placé sous la direction politique de Léon Mba, qui est accompagné du rédacteur en chef Louis Bigman. Son format est identique aux journaux de la période (40×56 cm). Il est vendu à 25 f l'unité en 1964. Dans ses colonnes, le journal présente en première page, l'actualité politique et gouvernementale du pays, suivie de l'activité économique, puis une rubrique réservée à la femme intitulé «*La page de la femme*» et en fin, la page des sports et des nouvelles de l'intérieur du Gabon.

Un autre journal de l'époque est *L'Effort Gabonais*, hebdomadaire d'informations gouvernementales, qui apparaît en 1962. Il est édité par la presse de l'imprimerie centrale d'Afrique. Il est vendu à 20F la première année, puis 25 F CFA l'unité en 1963. Son format est quasiment identique à celui de *Patrie Gabonaise*, avec les mêmes colonnes. Après le coup d'État manqué de 1964, ce journal fait place à *Gabon d'Aujourd'hui* qui, comme lui, indique à son oreille droite¹⁸, être un organe au service de tous les citoyens. Vendu à 25 F CFA, ce journal a une pagination variant de 6 et 8. Pourtant ses rubriques sont identiques à celles des

18. Zone détenant des informations encadrées sur l'en «tête» à droite.

journaux précédemment cités. Tel est le paysage immédiatement postcolonial, en matière de presse écrite locale.

Le rôle dévolu à cette presse est celui d'accompagner le gouvernement dans la construction du nouvel État en diffusant au plus large les actions de celui-ci. Dans le même temps, cette presse devait s'inscrire dans un processus inédit de décolonisation de l'information. Faut-il le rappeler, dans la période coloniale, l'activité de la presse écrite gabonaise reste empreinte de l'influence métropolitaine. Dans de nombreux articles, une constante référence est faite aux problèmes politiques et socio-économiques de la Mère Patrie, la France. Or la nouvelle presse locale postcoloniale se veut d'abord focalisée sur le Gabon. Elle se voit donc confier le soin de «recueillir, choisir et diffuser les nouvelles en tenant le plus grand compte des réalités sociales, culturelles [économiques] et politiques [du] pays» (T. Perret, 2005, p. 77). Dans cette optique, les Gabonais commis à la fonction de journaliste s'appliquent à la recherche d'un style propre, en même temps qu'ils défrichent les techniques de la profession, de la déontologie; tout cela en adéquation avec les attentes de l'élite, le gouvernement en particulier (T. Perret, *ibid.*). Ambition très relevée pour un métier de journaliste qui, dans ces ex-colonies, ne relevait alors que d'une certaine capacité rhétorique et sophistique, d'une aptitude à discourir par écrit et d'une pertinence dans l'analyse dans ces territoires d'Afrique longtemps placés sous le joug colonial. T. Tenga évoque ainsi

[...] un style «éditorialisant» qui entraînait en contradiction et en confrontation avec les discours paternalistes de la presse coloniale. Le style et l'audience populaire des journaux de la décolonisation ont mis en lumière que l'administration coloniale était sensible aux mots qui la mettaient à nue. (T. Tenga, 2018, p. 4).

Dans cette mission plurielle qui leur est alors dévolue, les journaux *L'effort Gabonais* et *Patrie Gabonaise* affirment pleinement le rôle de porte-parole de l'action gouvernementale. Ces organes sont également des relais au projet d'unité nationale et de développement économique. Ils se constituent comme

des instances de socialisation dans une société hétérogène marquée par une situation politique peu stable. Ils aident le gouvernement, à travers leurs analyses, à justifier ses actions. Ainsi, les journalistes de ces organes peuvent paraître comme des militants et des soldats au service de la nation. Cette mission assumée par les premiers journalistes après l'indépendance va se renforcer et se réduire parfois à une véritable propagande pour un homme, Léon Mba. Surtout que certains de ces journalistes ont été transformés en agents de l'État¹⁹. Ils percevaient des rémunérations mensuelles liées à leur activité de la part de l'État.

2. La presse écrite locale : de la volonté d'organisation à la nécessité de contrôle

2.1. Les journaux locaux : une mise en tutelle au nom de l'unité nationale

Après la mise en place des structures permettant le développement d'une presse locale indépendante et pertinente telle que l'AGI sus-mentionnée, le gouvernement de Léon Mba pense en faire un levier important dans la construction de la nation gabonaise en fédérant la diversité populaire autour d'un idéal commun. À cet effet, Léon Mba conscient du rôle des médias dans cette société en pleine mutation, va charger le ministère de l'information et l'ensemble des personnes associées de développer des stratégies visant l'unification des énergies dans le seul but de la réalisation de l'unité nationale (A. Sabi, 2020. p.128). Obligation est ainsi faite à tous les « fonctionnaires de payer le journal afin de le faire vivre »²⁰. Il s'agit bien sûr des journaux qui font la promotion de l'action gouvernementale, à savoir *L'effort Gabonais* et *Patrie Gabonaise*. Cette contrainte est d'ailleurs étendue aux habitants des différents villages. Ainsi, il

19. Guy Roger Ogombé, né en 1940, animateur à radiodiffusion devenue Gabon 1ere. Entretien réalisé à la RTG1 le 6 septembre 2019 à 15 h.

20. ANG, Présidence de la République 1845, Fiches des activités des 9 provinces, région de Woleu-Ntem. Procès-verbal de la conférence mensuelle des sous-Préfets novembre 1963.

est demandé aux secrétariats cantonaux de produire une synthèse mensuelle des nouvelles des villages qui serait ensuite diffusée par voie de presse (A. Sabi, *ibid*). C'est un fait stratégique en ce qu'il permet d'intéresser l'arrière-pays à la lecture des journaux qui rendent compte de l'action gouvernementale.

C'est ainsi que se profile la stratégie d'accaparement des médias de presse écrite les plus en vue, *L'Effort Gabonais* et *Patrie Gabonaise*. Très vite, ces organes de presse deviennent de véritables caisses de résonance du gouvernement, des objets de propagande au service du culte de la personnalité, celle de Léon Mba surtout, à partir de 1961. La Une du journal *L'Effort Gabonais* peut ainsi titrer : «un seul Parti, le BDG - un seul chef, Léon Mba- une seule voix celle du peuple gabonais»²¹. Le contrôle des médias devenait prégnant au nom du sacro-saint principe du respect de l'ordre public mis en place par Léon Mba. Car celui-ci induisait également le contrôle des publications de la presse. Ainsi, ces organes de presse deviennent progressivement des instruments du pouvoir, des appareils idéologiques au service de l'État (S. Moundouga, 1984). Sous le prétexte du respect de l'ordre public en réalité Léon Mba, avait vu en la presse un élément amplificateur de ses actions et de ses ambitions politiques (A. Sabi, *op. cit.*, p. 132).

2.2. Une presse écrite locale exclusivement pro-gouvernementale ou la marche vers un monolithisme de la pensée

Comme il a été fait mention ci-dessus, dès sa création, *Gabon Matin* s'inscrit comme la voix officielle du Gouvernement. À ce titre, ce quotidien bénéficie d'une posture prépondérante, face aux autres médias, en ce qu'il travaille en étroite collaboration avec l'AGI et détient donc la primeur de l'information au détriment du reste de la presse nationale et locale. Pour autant, il est loin d'être le seul organe de presse écrite au service du pouvoir en place, en termes de relais d'idées propagandistes. On compte

21. *L'Effort Gabonais*, 14 février 1964.

également *L'Effort Gabonais*, *Gabon d'aujourd'hui* et *Patrie Gabonaise*. Dès leur création, ces trois derniers organes assument pleinement le rôle de porteur de l'information de l'action gouvernementale. Leurs thèmes favoris sont la politique, l'économie et le social. Ainsi, dans le premier journal mentionné, les rubriques politiques couvrent une proportion sensiblement égale à 40 % du journal dont l'essentiel se résume à la vulgarisation de l'action gouvernementale. Et le reste est partagé entre l'économie, le social, et le sport, comme on peut le relever en examinant les numéros 5, 6, 10, 21, de 1962. L'analyse du contenu révèle ainsi la part belle faite à l'actualité politique, celle concernant l'action gouvernementale surtout; et ce quelle que soit la conjoncture politique générale. Ainsi, si l'on prend le cas de l'année 1962 qui, du point de vue de la politique intérieure, n'affiche pas d'événement majeur en lien avec les équilibres intérieurs, la Une des journaux se trouve quand même orientée vers cette rubrique. La Une de *L'Effort Gabonais* du 25 octobre 1962 affiche la *participation du Gabon à l'O.N.U*, avec une délégation conduite par Jean Hilaire Aubame, ministre des Affaires étrangères²². L'idée ici est de mettre en exergue la démarche d'appropriation de la fonction de ministre des Affaires étrangères par l'opposant farouche d'hier. Toute chose qui traduirait la fin des divergences et la marche vers l'unité nationale que Léon Mba appelle de tous ses vœux.

On peut également trouver des titres tels que «*Douala : le triomphe de l'U.A.M*²³». Ce triomphe faisait suite à la fin du conflit qui avait opposé le Gabon et le Congo à l'issue d'un match de football. En effet, le 17 août 1962, après les festivités commémoratives de la fête de l'indépendance, le Gabon battait le Congo de trois buts contre un, à l'issue du match aller comptant pour la coupe des tropiques. Cette victoire était apparue comme une «humiliation»

22. *L'Effort Gabonais* du jeudi 25 octobre 1962.

23. Union Africaine et Malgache (UAM), créée en 1961, pour développer la coopération économique, sociale, culturelle et politique entre les anciennes colonies françaises. L'UAM se veut aussi une réponse au panafricanisme qui germe au sein des anciennes colonies britanniques.

pour les Congolais. Préparant le match retour, les Congolais ne rejetaient pas la possibilité d'une nouvelle défaite. Tous les moyens ont été mis en place afin de garantir une victoire. Le samedi 15 septembre 1962 se jouait le match retour. L'équipe congolaise, visiblement plus motivée et encouragée par un public surexcité, mène le jeu. Au terme des quatre-vingt-dix minutes, le Congo remporte le match avec le même score de trois buts contre un. Cette victoire n'avait pas suffi à calmer la foule survoltée. Bien au contraire, elle a engendré de nombreuses manifestations hostiles des supporters de part et d'autre, au point de dégénérer. À la fin, on dénombrait de nombreux morts, suivis d'expulsions massives des ressortissants de l'un et l'autre des deux États. Toute chose qui aurait pu exacerber des tensions latentes entre les deux États, héritées des nationalismes affichés du temps de l'Afrique Equatoriale Française, surtout de la part de certains évolués du Gabon, dont Léon Mba, qui estimaient alors injuste que les richesses du Gabon servent au développement du Congo. Ainsi, la rencontre de Douala au Cameroun lors de la table ronde initiée par le président Ahidjo mettait fin à cette « *querelle de famille* »²⁴.

En 1963, la ligne éditoriale du journal reste la même. Le numéro 30 de la semaine du 9 au 16 mai rapporte l'inauguration de la télévision gabonaise par le Président de la République. Une réalisation dont le mérite est attribué entièrement au BDG, parti au pouvoir qui entend profiter largement de ce nouveau moyen de communication, considéré comme très efficace en matière d'éducation et d'information. Le Président de la République y trouve le moyen d'être physiquement présent dans la vie des Gabonais, grâce au relais d'images animées. C'est donc un moyen de marquer les consciences et un outil efficace pour mieux faire aboutir son projet d'union nationale.

Le journal *L'Effort Gabonais* se fait également le relais fidèle des opinions politiques du pouvoir en place, distillées en premier

24. Expression utilisée par le président du Cameroun (1960-1982) Ahmadou Ahidjo, pour démontrer l'appartenance de ces deux pays à une même zone. Une position à laquelle Léon Mba souscrit lorsqu'il affirme « comme dans toutes les familles il peut y avoir les disputes [...] »

lieu par les discours de Léon Mba portés sur l'unité nationale. Il en est ainsi de cette adresse aux Gabonais lors de la deuxième session parlementaire de 1960 :

Rejeter tout ce qui désunit, cultiver ce qui unit, participer au travail commun dans un idéal commun, une volonté commune de bâtir notre cher Gabon, de lui conserver son indépendance politique, économique, en même temps que ses traditions ancestrales et à sa culture originale puisée à la fois dans le vieux fond africain et dans ses rapports aux Occidentaux²⁵.

Ce discours d'unité est relayé par de nombreuses autres personnalités politiques nationales, dont René-Paul Sousatte, président du PUNGA, qui affirme dans les colonnes de *L'Effort Gabonais* :

La conjoncture politique demande que toutes les forces du pays s'attellent à une tâche commune en vue de la rénovation sociale de la nation. Et c'est pourquoi, faisant confiance au Président de la République, j'ai pris la ferme résolution de participer pleinement aux activités du pays. En conséquence, je porte mon adhésion au B.D.G. dirigé par M. le président Léon Mba qui incarne l'Unité nationale²⁶.

Cette adhésion est suivie d'une dissolution du parti politique le PUNGA auquel était rattaché René Paul Sousate. Un fait politique relayé par le numéro 39 de *L'Effort Gabonais* de la semaine du 11 au 18 juillet 1963. Le président de ce parti, Pierre Claver Dinvounguy estimait alors que le parti n'avait plus sa raison d'être en tant que force politique autonome, les objectifs qui lui avaient été assignés à sa création étant atteints. Il affirme ainsi :

Considérant que le premier objectif : l'indépendance du Gabon aurait été atteinte le 17 août 1960 par négociation librement consentie entre la France et le parti gouvernemental [...]. Considérant que l'Unité nationale a été réalisée par son Excellence M. le Président Léon Mba [...]. Considérant que l'Unité africaine vient d'être

25. *L'Effort Gabonais*, semaine du 9 au 16 mai 1963.

26. *L'Effort Gabonais*, semaine du 9 au 16 mai 1963, p. 3.

concrétisée au sommet des chefs d'État et de gouvernements africains lors de la confrontation et de la conciliation des idéologies à la conférence interafricaine d'Addis-Abeba [...] avec l'accord des membres du comité directeur [...] en date du 18 février 1963, décide de dissoudre le parti PUNGA²⁷.

Cette dissolution est immédiatement suivie d'un cri de ralliement massif lancé à l'endroit des cadres et militants du parti qui sont tous appelés à rejoindre les rangs du BDG. Un appel auquel Joseph Ikoutsié, chef de l'opposition à Mékambo, répond favorablement. Dans une lettre publiée dans les colonnes de *L'Effort Gabonais*, puis d'un autre journal progouvernemental, *Patrie Gabonaise*, ce transfuge de l'UDSG se félicite de la mise en place de la politique d'union nationale qui, depuis son instauration, a permis de rassembler «tous les Gabonais», mettant ainsi fin au «[...] tribalisme le plus idiot [...] à Mékambo²⁸». Puis il renchérit, «[...] depuis le début de la concorde, il serait vraiment malhonnête, voir péché grave (de conscience), pour nous, pour un Gabonais de méconnaître l'œuvre de la construction gabonaise dont le Président Léon Mba se dévoue de tout cœur²⁹. Ces adhésions nombreuses et tonitruantes qui semblent volontaires masquent mal la marche vers un État autocratique, marqué par le culte de plus en plus affirmé de la personne du chef, un seul chef, Léon Mba, et une confusion progressive du parti, le BDG et l'État. C'est du moins ce que laisse transparaître le propos d'Ekouaghe Obiang, chef de regroupement de Wo II (limite Mitzié - Médouneu), dans une correspondance publiée dans les colonnes de *L'Effort Gabonais*, qui affirme «[...] que tous les indégistes détenant un poste de commandement doivent se justifier par leur adhésion au BDG [...]»³⁰. Le chef de regroupement révèle ainsi la contrainte qui sous-tend les ralliements massifs au BDG pour les administratifs surtout. Ainsi dans le souci de préserver ses avantages et ses privilèges, le chef de regroupement n'a d'autre

27. *Idem*.

28. *Idem*, semaine du 23 au 30 mai 1963, p. 3.

29. *Patrie Gabonaise*, n° 18 du 15 juillet au 15 août 1963, p. 3.

30. *L'Effort Gabonais*, n° 33, semaine du 30 au 6 juin 1964, p. 3.

choix que rallier le BDG. C'est aussi le cas pour de nombreuses autres personnalités marquant leur adhésion à la politique prônée par Léon Mba. C'est ainsi que se construit le monolithisme de la pensée sous Léon Mba, en réduisant progressivement des espaces de liberté par l'association habile du BDG et l'État gabonais, puis le relais massif d'une politique d'union nationale par une presse totalement à la solde du pouvoir.

En même temps que se construit délicatement l'État autocratique de Léon Mba, se structure un monolithisme médiatique, du moins dans la pensée, relayée par la prédominance de l'information liée à l'activité politique du pouvoir en place et des membres du BDG en particulier, associée à la liberté de circulation de certains organes de presse écrite, au détriment de ceux jugés subversifs par le pouvoir.

Autant dire que le débat contradictoire sur la place publique s'étiolé à mesure que des organes de presses locaux et indépendants disparaissent sous l'effet de cette politique exclusive prônée par le pouvoir en place. Ainsi des journaux tels que *Le Pilote* et *Renaissance*, créés en 1950 pour porter les idées socialisme de l'UDSG et son leader Jean Hilaire Aubame, n'ont plus droit de cité (W.A.Ndombet, *op. cit.*, p.60). Il en fut de même de la *Cognée*, journal proche du Mouvement National pour la Révolution du Gabon (MNRG) de Germain Mba et *Réalités gabonaises*, une revue tenue par les enseignants. Dès lors les voix discordantes, venant d'une presse d'opinion, sont associées à des journaux édités par la diaspora gabonaise, importés et distribués sous cape. Il en est ainsi de *La Cognée*, une initiative du Mouvement d'Action Populaire dont le rédacteur en chef fut Boucka Bu Nziengui Gaston. À cela on peut associer *L'Étudiant du Gabon* qui se définit plus comme un tract à l'initiative de l'Association Gabonaise des Étudiants du Gabon principalement établis en France (A.G.E.G.). Très impliqués dans les questions politiques en lien avec leur pays d'origine, les étudiants y tiennent une rubrique politique, expression libre de leurs opinions.

3. Une presse «étrangère» porteuse des idées de liberté et de diversité

Dans un contexte de musellement progressif du débat contradictoire tel que défini précédemment, par la promotion de la pensée unique à travers une presse assujettie au pouvoir en place, l'idée d'un débat contradictoire repose sur la seule tolérance, sur le territoire national, d'une presse étrangère, principalement métropolitaine. Cette presse peut être d'essence totalement métropolitaine, comme elle peut être une production de la diaspora gabonaise. C'est elle qui porte haut les aspirations d'un peuple limité dans un environnement idéologique obnubilé par la promotion de la pensée unique. Elle relaie également l'ensemble des idées portées par une opposition souvent contrainte à l'exil.

3.1. *L'Étudiant Gabonais*, l'incarnation de la pensée divergente

Dans son ouvrage intitulé *Premiers pas d'une nation, vie politique du Gabon 1960-1965* paru aux éditions Raponda Walker en 2015, Michel Raymond Anchouey, évoque la ligne éditoriale de *L'Étudiant Gabonais* qui se présente finalement, au regard de l'orientation des publications politiques, du style direct et véhément, associé à un ton très élevé, apparaît comme une des principales voix discordantes aux manœuvres de Léon Mba, provenant des Gabonais, bien qu'établis à l'étranger. Dans un extrait d'un numéro de ce journal lu sous cape au Gabon, paru en 1961 on peut relever une véritable diatribe à l'endroit de la politique de Léon Mba dont le journal dénonce l'usage des «stratégies malsaines» (M. R. Anchouey, 2015, p. 114) pour affirmer ses ambitions. Le régime de Léon Mba est décrit comme «oppressif, tribaliste, et népotique» (M. R. Anchouey, *ibid.*). Une posture contre laquelle l'auteur appelle le peuple à se soulever et entraîner «une révolution populaire» (M. R. Anchouey, *ibid.*). Cette posture semble partagée par l'ensemble des étudiants affiliés à l'association, à en juger par les nombreux mouvements en France dont l'objectif était la lutte contre le néocolonialisme,

l'impérialisme de la métropole toujours prégnant sur le territoire du Gabon, ainsi que le caractère dictatorial du pouvoir de Léon Mba.

3.2. Un autre regard sur la situation gabonaise : la presse étrangère

L'idée contraire au discours linéaire présenté par les organes pro-gouvernementaux ne vient véritablement que de la presse occidentale, majoritairement métropolitaine. Celle-ci a su garder un regard étroit sur la vie des ex-colonies, sans doute bien plus pour veiller aux intérêts métropolitains que par affection pour ces territoires autrefois parties de l'empire français. C'est elle qui offre une multitude de titres, avec un grand réseau de distribution bien organisé, susceptible de couvrir le nombre des lecteurs escompté. Ces parutions restent tout de même soumises à une sélection et à de nombreuses censures. Cette démarche des dirigeants peut être perçue comme une tentative de garder un contrôle sur cette presse que l'on ne saurait interdire formellement, aux risques de s'attirer les foudres de la Métropole. Tout au plus, peut-on y exercer un petit contrôle orienté. Il en est ainsi de nombreuses parutions de gauche et particulièrement communistes interdites de circulation au Gabon. Chose tout à fait compréhensible dans un contexte gaullien résolument anticommuniste. L'interdiction de cette catégorie de journaux sert donc préalablement les intérêts de la métropole opposée à cette idéologie d'extrême gauche.

Certains journaux indépendants tels que *Le Canard enchaîné*, peuvent aussi faire l'objet de mesures restrictives lorsqu'ils sont jugés trop critiques à l'égard du pouvoir de Léon Mba. Ainsi, un arrêté pris en novembre 1961 interdisait la parution de ce journal au Gabon suite à la publication d'un article daté du 1^{er} novembre de cette même année sous le titre « Au gnouf ». À travers cet article, le journal dénonçait les événements de novembre 1960 qui avaient entraîné l'arrestation de quelques parlementaires. Une décision qui a suscité une indignation dans plusieurs milieux, notamment celui de la presse métropolitaine. Dans cet

article l'auteur présente le secrétaire du BDG comme un homme autoritaire.

Le magazine *Jeune Afrique*, n'échappe pas non plus à l'échafaud du régime de Léon Mba. Il lui est reproché la publication d'un article traitant de la gouvernance de Léon Mba, « comme gouvernance d'amateur »³¹. Avec beaucoup de véhémence, l'auteur relève le caractère oppressif et les choix approximatifs du régime du leader du BDG.

Plus que la presse écrite étrangère dans sa généralité, d'un organe à un autre, l'autorisation de paraître au Gabon est conditionnée par la ligne éditoriale d'un numéro. Selon qu'il est critique ou non-vis-à-vis du pouvoir de Léon Mba il peut être distribué sur le territoire ou non. Autant dire que l'accès au Gabon de la presse écrite étrangère reste soumis à une sélection. De ces titres, on relève en grand nombre ceux qui peignent les actions du président et de son gouvernement de manière positive. Ou du moins, n'émettent aucun commentaire.

Conclusion

Inspirée de la presse métropolitaine du temps de la colonie, la presse écrite gabonaise se structure dès les premières heures de la postcolonie gabonaise grâce à la volonté d'autonomisation affichée par les pouvoirs publics. D'abord plurielle, dans un contexte multipartiste immédiatement postcolonial, elle se singularise, à mesure que son rapport au politique, au pouvoir de Léon Mba, se fait fusionnel. À partir de 1963 la presse écrite nationale n'est plus l'expression du pluralisme hérité de la colonie. Elle se mut très vite en un organe de propagande au service de l'exécutif qui s'en sert comme un levier important dans son désir de centralisation et concentration du pouvoir. Dès lors seuls les

31. ANG, École Générale, Présidence de la République 1909, Fond du district de Mayumba, 2DF (II) 12, Arrêté ministériel portant interdiction de l'introduction, la circulation, la diffusion en République Gabonaise du journal *Jeune Afrique* de janvier 1964. 1955-1974.

organes acquis au pouvoir exécutif ont droit d'exister. Ainsi que l'affirme A. Sabi, la presse devient un «Moyen d'influence, de conditionnement et d'endoctrinement, les médias deviennent souvent des instruments du pouvoir, des « appareils idéologiques d'État » pour orienter les comportements en fonction des objectifs politiques prédéfinis, en vue d'obtenir une adhésion massive des sujets. L'information devient, dans ce cas précis, "support d'une idéologie et un moyen de propagande pour le pouvoir". C'est à ce titre qu'elle devient un instrument de légitimation du présidentielisme de fait initié par Léon Mba. Le débat contradictoire étant rendu impossible à l'échelle locale par l'omnipotence du pouvoir de Léon Mba, le seul son discordant vient alors de la seule presse à l'étranger, fût-elle portée par la diaspora gabonaise ou par des organes étrangers.

Source et bibliographie

Sources orales

N°	Noms et prénoms	Âges	Fonctions	Dates et lieux des entretiens
1	Aubame Francis	63 ans	Juriste/fils de Jean Hilaire Aubame	18 octobre 2019 à Libreville
2	Kombila Pierre André	79 ans	Médecin, ancien membre de l'AGEG	6 octobre 2020 à Libreville
3	Ogomboue Guy Roger	79 ans	Animateur à Radio Gabon depuis 1960	6 septembre 2019 à Libreville

Sources écrites

ANG, Journal des débats, Intervention de Léon Mba, octobre 1960.

ANG, Présidence de la République 1845, fiches des activités des 9 provinces, région de Woleu-Ntem. Procès-verbal de la conférence mensuelle des sous-Préfets novembre 1963.

ANG, Présidence de la République 1845, *fiches des activités* des neuf provinces, Région du Woleu-Ntem, District de Minvoul, fiche d'activité du mois de novembre 1963.

ANG, Présidence de la République 1845. *Fiches des activités* des 9 provinces. Rapport de synthèse de la région de l'Ogooué Maritime. Novembre 1963.

ANG, Étude Générale, Présidence de la République 1909, Fond du district de Mayumba, 2DF (II) 12, Arrêté ministériel portant interdiction de l'introduction, la circulation, la diffusion en République Gabonaise du journal Jeune Afrique de janvier 1964. 1955-1974.

ANG Journal des débats à l'Assemblée Législative, octobre 1960.

Journal officiel de République Gabonaise, 15 janvier 1960.

L'Effort, semaine du 23 au 30 mai 1963.

L'Effort Gabonais, 14 février 1964.

L'Effort Gabonais, n° 33, semaine du 30 au 6 juin 1964.

L'Effort Gabonais, semaine du 09 au 16 mai 1963.

L'Effort Gabonais du jeudi 25 octobre 1962.

Mémorial du Gabon 1960-1964.

N° 3P/PM du 7 janvier 1961, in *journal officiel de la République Gabonaise*.

Patrie Gabonaise, n° 18 du 15 juillet au 15 août 1963.P.3

Bibliographie

ANCHOUEY Michel Raymond., 2015, *Premiers pas d'une nation, vie politique du Gabon 1960-1965*, Libreville, Raponda Walker.

BIARNES Pierre, 1980, *L'Afrique aux Africains : 20 ans d'indépendance en Afrique noire francophone*, Paris, Armand Colin.

BLUM Françoise, 2013, « Syndicalistes croyants et panafricains : Réseaux des années 1960 », *Revue d'histoire*, Presses de Sciences Po « Vingtième Siècle », 119, p. 99-112.

DU GRANRUT Bernard, 1995, « Démocratie et liberté de la presse », *Revue internationale de droit comparé*, 47, 1, Janvier-mars 1995, p. 133-138.

ESSONO MEZUI Hervé, 2006, *Eglise catholique, vie politique et démocratisation (1945-1995)*, thèse de doctorat en histoire, dir. Claude Prudhomme, Université Lumière (Lyon).

LACOUTURE Jean, 1964, « Après l'envoi des troupes françaises au Gabon, le coup d'État militaire contre le président Léon Mba aurait échoué », *Le Monde*, 5940.

Le FLOCH Patrick et SONNAC Nathalie, 2013, *Économie de la presse à l'ère numérique Année*, Paris, La Découverte.

LENOBLE-BART Annie et TUDESQ André Jean, 2008, *Connaitre les médias d'Afrique subsaharienne : problématique, sources, et ressources*, Paris, Karthala.

MESSI ME NANG Clotaire, MOUNDZIEGOU Aimé (dirs.), 2005, *Le malaise gabonais. Elites et sociétés au Gabon*, Paris, L'Harmattan.

MOUNDOUNGA Sylvestre, 1984, *La presse et l'obligation d'informer : application à la presse Gabonaise*, mémoire de maîtrise en sciences politiques, CUSPOD, Libreville.

MOUNDOUNGA Sylvestre, 2018, « la liberté de la presse au Gabon », *l'Union*, 12713, jeudi 3 mai 2018, p. 8.

NDOMBET Wilson André, 2009, *La transmission de l'État colonial au Gabon (1946-1966)*, Paris, Karthala.

NDOMBET Wilson André, 2009, *Partis Politique et Unité nationale au Gabon (1957-1989)*, Paris, Karthala.

NSOLE BITEGHE Moïse, 1990, *Échec aux militaires au Gabon, 1964*, Dakar, Chaka.

OVOUNDAGA Marcia Delsionne, 2019, *La télévision publique Gabonaise de 1963 à 1990*, Paris, Éditions Universitaires Européennes.

OWAYE Jean François, 2015, *L'Exclusion de Paul-Marie Indjendjet-Gondjout du Bloc Démocratique Gabonais*, Paris, L'Harmattan.

PERRET Thierry, 2005, *Les temps des journalistes : l'invention de la presse en Afrique francophone*, Paris, Karthala (« Tropiques »).

ROSSATANGA-RIGNAULT Guy, 2000, *L'État au Gabon, Histoire et institution*, Libreville, Raponda-Walker.

SABI Arthur, 2020, « les Médias au Gabonais au temps de Léon Mba », in Flavien Enongoué (dir.), *Léon Mba: une autre histoire franco-africaine*, Paris, Ed. Descartes & Cie.

ATENGA Thomas, 2018, « Mobilisations sociales, médias et pouvoirs en post colonies d'Afrique francophone : identités, dynamiques et enjeux », *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, 19/3, p. 97-110 (disponible sur www.lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr, consulté en ligne juillet 2020).